



Invitation presse

Accréditation obligatoire

Accréditations : Feu d'artifice du 14 juillet

Le 14 juillet, la Tour Eiffel s'embrasera de mille feux. Dans un cadre exceptionnel, Parisiennes, Parisiens et visiteurs découvriront cette année un spectacle célébrant la Fête de la Fédération, évènement historique et anniversaire de la prise de la Bastille.

Paris donne rendez-vous aux Parisiennes, Parisiens, Franciliens et visiteurs pour assister au feu d'artifice du 14 juillet. Conçu par la société Ruggieri et sous la direction artistique de David Proteau, il célébrera cette année la Fête de la Fédération.

Le public présent pourra observer l'évènement depuis le Champ de Mars et les téléspectateurs bénéficieront d'une retransmission du feu en direct sur France 2.

Afin de partager la magie de ce moment avec le plus grand nombre, Anne Hidalgo et son adjointe Colombe Brossel convient cette année 600 familles des quartiers populaires parisiens sur le Parvis des Droits de l'Homme, d'où ils auront une vue imprenable sur le spectacle.

Le feu d'artifice sera précédé à partir de 21h15 du Concert de Paris, un concert présenté au public par France Télévisions et Radio France, qui réunira les plus grands noms du classique autour de l'Orchestre National de France.

Accréditations presse :

Les accréditations devront impérativement faire l'objet d'une demande au service de presse de la Ville de Paris avant le jeudi 11 juillet à 17h.

Le soir du 14 juillet, un espace sera réservé à la presse « images » sur l'esplanade du Trocadéro. Les modalités d'accès vous seront envoyées après validation de votre accréditation.

Un badge vous sera remis à votre arrivée sur présentation de la confirmation d'accréditation. Il vous sera indispensable pour circuler dans le dispositif de sécurité.

Information importante :

France Télévisions bénéficie de l'exclusivité des droits de télédiffusion et de retransmission du spectacle pyrotechnique.

Contact presse : Camille Pavlovic - 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr